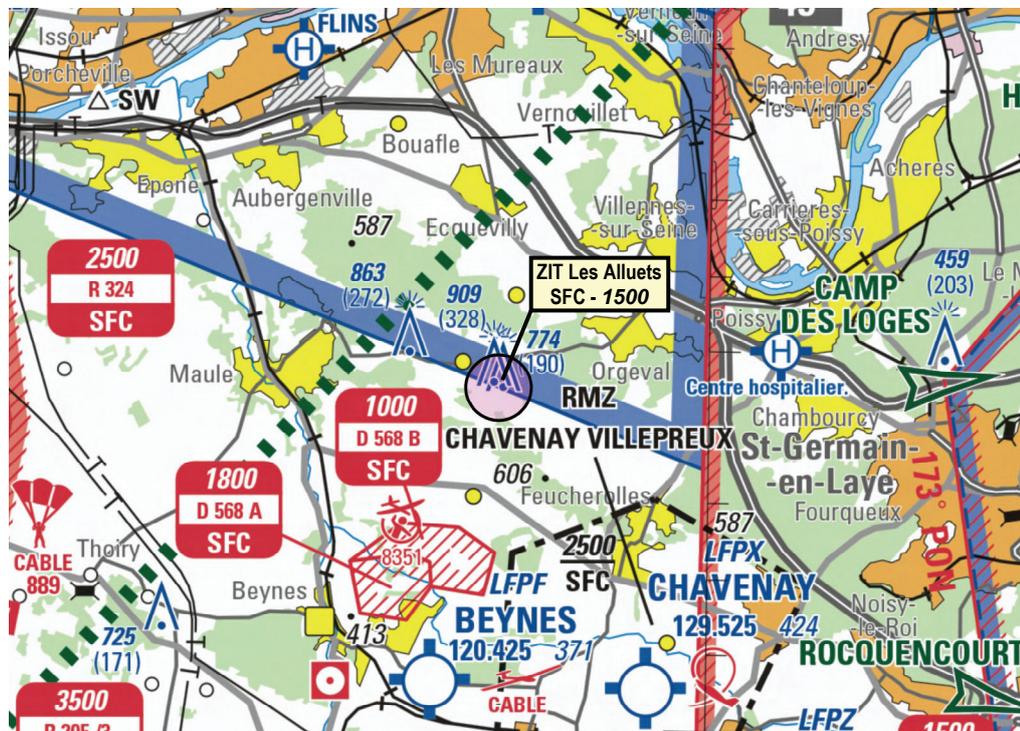


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) Les Alluets (FIR : Paris LFFF)
En vigueur : Du 22 avril 2021 au 20 avril 2022

Lieu : FIR : Paris LFFF



Extrait carte SIA au 1 / 250 000 Région Parisienne édition 2021

ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations Défense spécifiques.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24

STATUT
Zone interdite temporaire (ZIT) qui se substitue aux parties des espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION
CAG/CAM : pénétration interdite H24, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception :
♦ des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions ;
♦ des aéronefs autorisés par le responsable des installations (aéronefs de la Défense, aéronefs d'État sans équipage à bord).

SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES
Limites latérales
Cercle de 800 mètres de rayon centré sur : 48°54'29.88"N – 001°55'48.97"E
Limites verticales
SFC - 1500 ft AMSL

ORGANISMES A CONTACTER
Chef de centre des Alluets :
Téléphone : 01 81 76 11 70 ou 06 77 32 08 07
e-mail : chef.c701@intradef.gouv.fr